



**Forum international  
sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des forêts tropicales  
Du 7 au 10 avril 2014 à San José (Costa Rica)**

**Note conceptuelle**

**CONTEXTE**

Assurer que les biens et services fournis par les forêts s'inscrivent dans la pérennisation en vue d'enrichir leurs contributions vitales au développement socio-économique constitue le principe au cœur de la gestion durable des forêts (GDF). Or, dans les régions tropicales, il arrive fréquemment que la GDF soit moins profitable que d'autres affectations des sols, en raison de l'absence d'un marché officiel pour une grande partie des biens et services que procurent les forêts. Par conséquent, réaliser la GDF requiert que des incitations et instruments économiques appropriés soient mis à disposition. À cet égard, il est important d'encourager l'investissement dans l'ensemble des biens et services que fournissent les forêts tropicales ainsi que leur rémunération, tout en tirant parti de toutes leurs valeurs économiques. Les paiements pour les services environnementaux (ou écosystémiques) – en général désignés par PSE – des forêts tels que la biodiversité, le tourisme ou les loisirs, la conservation de l'eau, la protection des sols et l'atténuation du changement climatique, représentent l'un de ces moyens novateurs permettant de financer la GDF.

Cela fait déjà quelque temps que l'on parle des PSE, qui ont été vantés comme étant un moyen majeur de faire face au défi de financer la GDF et la conservation des forêts tropicales, compte tenu de la possibilité qu'ils offrent de générer des résultats favorables notables aux plans social et économique. Ils ont pour objet de compenser les manquements du marché en apportant aux usagers des terres des mesures qui les incitent davantage à gérer les forêts dans une optique pérenne plutôt que de les dégrader et de les épuiser. Cependant, à l'heure actuelle, de nombreux mécanismes liés au PSE sont de faible envergure et dispersés. Par ailleurs, nombre d'entre eux ne sont pas viables et manquent d'un appui externe régulier et solide.

En milieu tropical, des PSE ont pu être élaborés et/ou mis en œuvre dans le cadre de diverses initiatives grâce à la participation d'un certain nombre de collectivités locales. Par exemple, depuis 1996, le Costa Rica exécute un programme de PSE dans le cadre de sa Loi nationale sur les forêts qui reconnaît quatre catégories de paiements pour services environnementaux. Elles comprennent: l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre; les services hydrologiques (eau potable, irrigation et production d'énergie); la conservation de la biodiversité; et contribuer à l'esthétique des paysages. Le Programme thématique de l'OIBT sur la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES) encourage chez les pays en développement membres de l'OIBT et les parties prenantes la capacité à maintenir et à valoriser les services écosystémiques des forêts tropicales en vue de contribuer, à travers les PSE, à la pérennisation sociale et économique et le bien-être des collectivités tributaires des forêts. De la même manière, la FAO défend l'importance des PSE en favorisant la GDF, et s'est attachée à améliorer chez ses pays membres leurs capacités à développer et à mettre en œuvre des mécanismes des PSE qui soient efficaces et viables.

Le Forum international sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des forêts tropicales a pour objet de mettre en lumière l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des mécanismes de PSE dans les pays tropicaux et de partager les meilleures pratiques et enseignements tirés des nombreux projets et activités qui ont été menés ces dernières années afin d'élargir l'action menée à travers le monde en vue d'encourager les PSE. Il est vraisemblable que ce *Forum international* recommande des actions à mener aux niveaux local, national et international pour que soient élaborés et mis en œuvre efficacement des mécanismes de PSE en appui à la GDF en milieu tropical. Il réunira des décideurs, des chercheurs, des universitaires, des intervenants de terrain, la société civile, le secteur privé ainsi que des organisations régionales ou internationales qui travaillent au développement et à la mise en œuvre des PSE et à leur soutien.



## OBJECTIFS

Le Forum international a pour principal objectif de débattre des conditions qui permettraient d'améliorer la pérennisation des mécanismes de PSE en place ainsi que de la manière dont les défis que représentent leur élargissement et leur pérennisation peuvent être relevés de manière efficace. Les délibérations du Forum seront axées sur l'innovation au niveau des institutions et l'optimisation de l'efficacité et de l'efficience au niveau de la mise en œuvre dans le but de combler l'écart entre la science, la politique et la pratique relevant des PSE.

À cette fin, le Forum s'attachera particulièrement à :

- a) explorer les expériences, opportunités et défis liés à la question de savoir comment les PSE peuvent aider à réduire la pauvreté et venir en appui à la GDF, en privilégiant particulièrement la rémunération des services environnementaux suivants:
  - i. Les marchés du carbone existants et émergents au niveau des Mécanismes de développement propre (MDP) relatifs au boisement et au reboisement, et de la REDD+
  - ii. Conservation et utilisation durable de la biodiversité
  - iii. Gestion des bassins versants
  - iv. Écotourisme et gestion des paysages ancrée dans les collectivités
- b) établir des rapports sur les possibilités et défis liés aux systèmes de rémunération des PSE;
- c) identifier les facteurs liés aux aspects politique, juridique, socio-économique et environnemental, y compris le genre, le régime de propriété et les savoirs traditionnels, qui sont cruciaux pour élaborer efficacement des PSE en vue de formuler des recommandations destinées à faire avancer les mécanismes de PSE aux niveaux local, national et international; et
- d) favoriser et faciliter la coopération entre partenaires, y compris les partenariats Sud-Sud, et entre initiatives bilatérales et multilatérales qui sont prises en matière de PSE.

## PARTICIPANTS

Une vingtaine de participants devraient prendre part au Forum, dont diverses parties prenantes allant des décisionnaires jusqu'aux intervenants de terrain dans le domaine de la foresterie, qui s'intéressent particulièrement aux paiements des services liés aux écosystèmes des forêts tropicales. Une invitation sera envoyée à l'ensemble des représentants compétents au sein des organes directeurs des co-organisateur. Des officiels concernés dans les universités, institutions de recherche, organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales seront aussi invités, y compris ceux ayant une expérience des PSE hors secteur forestier. Un site Internet sera dédié au Forum international afin d'offrir des informations aux participants prospectifs et de faciliter l'inscription au Forum.

## CO-ORGANISATEURS, PARTENAIRES ET ORATEURS

Le Forum international, qui sera organisé conjointement par l'OIBT, la FAO, et le Fonds national de financement des forêts (FONAFIFO) du Costa Rica, sera accueilli par le Ministère de l'environnement du Costa Rica. D'autres organisations concernées aux niveaux international, régional et national, de même que des gouvernements bailleurs de fonds, seront invités à participer en leur qualité de co-parrainants ou de partenaires.

Les co-organisateur sélectionneront cinq ou six orateurs liminaires et une trentaine de panélistes et personnes ressources qui seront invités à participer au Forum. En outre, les participants seront invités à préparer des affiches qui seront présentées lors d'une séance dédiée organisée pendant la conférence.



### **DOMAINES THÉMATIQUES**

Le Forum s'articulera autour de quatre principaux domaines thématiques. Chaque thème commencera par une présentation liminaire qui permettra de cerner le sujet, suivi d'une série d'exposés par les panélistes qui aborderont des études de cas portant sur des aspects particuliers, dont différents pays et divers dispositifs de PSE liés, *inter alia*, aux marchés du carbone existants et émergents en lien avec le MDP lié au boisement et au reboisement et avec la REDD+; à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité; à la gestion des bassins versants; et à la gestion de l'écotourisme/des paysages ancrée dans les collectivités. De nature analytique plutôt que descriptive, ces brefs exposés des panélistes seront centrés sur les problèmes et défis ainsi que les enseignements dégagés. Ils seront suivis de discussions qui seront modérées afin d'encourager des apports de la part de l'ensemble des participants.



Les quatre domaines thématiques sont:

### **Thème 1: PSE pour la gestion durable des forêts**

Les paiements des services liés aux écosystèmes des forêts tropicales devraient contribuer à un développement socio-économique durable, tout en protégeant les ressources forestières. Ce thème permettra de discuter des options qui favorisent l'utilisation durable des forêts tropicales et reconnaissent les facteurs externes positifs des forêts, y compris les approches des PSE à l'échelle des paysages qui prennent en compte d'autres affectations productives des sols dans les paysages boisés et leurs liens avec les forêts.

### **Thème 2: Élaborer des mécanismes de financement novateurs**

Les PSE nécessitent des mécanismes de financement novateurs. Dans le cadre de ce thème seront discutés divers mécanismes, ainsi que les défis et opportunités qui leur sont associés: à savoir les dispositifs publics de type écotaxes, les budgets affectés, les organes locaux; les partenariats public-privé; les dispositifs privés dont la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la neutralité carbone, les principes de l'économie verte; le partage des taxes et les sources/mécanismes internationaux et instruments comme la REDD+ et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

### **Thème 3: Assurer des avantages aux collectivités locales**

Compte tenu de la part grandissante des forêts qui sont gérées par les collectivités locales, les dispositifs de PSE devraient être conçus de manière à assurer que celles-ci puissent en bénéficier. Les discussions sur ce thème porteront sur les droits de propriété et l'accès à ces derniers (y compris ceux liés au carbone); la définition des bénéficiaires, l'élaboration de modèles de partage et de distribution des avantages qui soient efficaces et innovants et le fait d'assurer la participation effective des collectivités, agriculteurs et autres parties prenantes. Les expériences basées sur des approches gestionnaires ancrées dans les collectivités, décentralisées et privilégiant les plus défavorisés seront présentées.

### **Thème 4: Mettre en place une robuste gouvernance et des dispositions institutionnelles**

L'élaboration de dispositifs de PSE doit aller de pair avec le renforcement des capacités institutionnelles, la mise au point de cadres d'orientation politique/juridiques appropriés et la création de synergies avec les politiques et programmes d'autres secteurs en vue de valoriser la compétitivité des forêts tropicales par rapport à d'autres affectations des sols. Ce thème permettra d'aborder différentes approches, les enseignements dégagés ainsi que les défis rencontrés.

Sur la base des résultats des discussions menées autour de ces quatre thèmes et d'une visite sur le terrain, des recommandations seront proposées sur la façon d'accroître l'efficacité des dispositifs de PSE en place pour les forêts tropicales et la manière d'inciter d'autres pays à élaborer des dispositifs du même type.

## **LANGUES**

Les langues de travail du Forum seront l'anglais, le français et l'espagnol. Un service d'interprétation simultanée sera assuré pour toutes les séances.



### **DIFFUSION**

Des messages clés liés à la valorisation des dispositifs de PSE seront formulés pendant le Forum et convenus par les participants sous la forme d'une déclaration de la conférence. Ces messages seront relayés lors des manifestations internationales pertinentes qui auront lieu en 2014, dont la CdP-12 de la CDB, la CdP-20 de la CCNUCC, la session du Comité des forêts de la FAO (COFO) et la 50<sup>e</sup> Session du Conseil de l'OIBT.

Le matériel et les articles utilisés dans les présentations qui seront données durant le Forum seront mis en ligne sur les sites Internet des co-organisateur. Un résumé des conclusions du Forum sera publié. Les conclusions de la Conférence ainsi que certaines contributions feront également l'objet d'un numéro spécial du magazine de l'OIBT *Actualités des forêts tropicales*, afin de leur donner un plus large écho.

### **PARRAINAGE**

Des fonds d'un montant limité seront mis à la disposition des orateurs et participants des pays en développement. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à la FAO ou à l'OIBT.



## RENSEIGNEMENTS

### OIBT:

M. Ma Hwan-ok  
Directeur des projets  
Division de la gestion des forêts  
Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)  
International Organizations Center, 5th Fl.,  
1-1-1 Minato-Mirai, Nishi-Ku, Yokohama 220-0012, Japon  
Tél.: (81-45) 223-1110, Télécopie: (81-45) 223-1111  
Courriel: [ma@itto.int](mailto:ma@itto.int), Skype: hwan21

### FAO:

Rao Matta  
Forest Economics, Policy and Products Division  
Forestry Department  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Organisation des Nations Unies - FAO Viale delle Terme di  
Caracalla D480  
00153 Rome, Italie  
Courriel: [Rao.Matta@fao.org](mailto:Rao.Matta@fao.org)

### Fonds national de financement des forêts –

FONAFIFO: Héctor Arce Benavides  
Director Fomento Forestal  
San Vicente de Moravia. Antiguo Colegio Lincoln 200 oeste, 100 metros al sur y 200 metros al oeste.  
San José, Costa Rica  
Tél.: (506)2545-3500  
Télécopie: (506)2235-4803  
Courriel: [HArce@fonafifo.go.cr](mailto:HArce@fonafifo.go.cr)